

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS "D M S"  
S.A. au capital de 12 407 746,85 euros  
SIEGE SOCIAL : 393, Rue Charles Lindbergh  
34130 MAUGUIO  
389 873 142 R.C.S. MONTPELLIER

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition et à celle des porteurs de valeurs mobilières dans les délais impartis.

Ces documents ont été transmis au comité d'entreprise (article L 2323-7 du code du travail) qui n'a formulé aucune observation.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe. (Articles L 225.100, L 233-26 et L 232-1 du Code de Commerce)

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées au 31 décembre 2010 dans l'Union Européenne.

L'exercice 2010 est toujours marqué par la crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date d'arrêté mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

### **1- L'activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé (L 225-100, L 233-26, R.225-102)**

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés suivantes :

- Société anonyme DMS
- Société à responsabilité limitée MEDILINK
- Société par actions simplifiée APELEM
- Société anonyme APELEM ESPAGNE

Les comptes annuels des sociétés MEDILINK, APELEM et APELEM ESPAGNE au 31 décembre 2010 ont été intégrés dans les comptes consolidés du groupe DMS.

Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

DMS a procédé en date du 25 novembre 2010 à la dissolution sans liquidation ou transmission universelle de patrimoine (TUP) des sociétés LTR et MERIX, dans le but d'une simplification administrative et d'une rationalisation de la structure du Groupe. Ces opérations de restructuration juridique ont pris leur effet après le délai d'opposition offert aux créanciers sociaux, soit en date du 31 décembre 2010.

## **1.1. Eléments significatifs ressortant des comptes consolidés**

### **1.1.1. Compte de résultat consolidé Groupe DMS**

Le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, réalisé s'est élevé à 18 244 K€ contre 15 666 K€ pour l'exercice précédent clos le 31/12/2009.

Les charges opérationnelles ont augmenté et s'élèvent à 25 605 K€ contre 22 644 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel est négatif de - 5 526 K€ contre un résultat négatif de -6 262 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est une perte de - 160 K€ contre une perte de - 13 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues est une perte de - 5 686 K€ au 31/12/2010 contre une perte de -6 275 K€ au 31/12/2009.

Les comptes annuels du groupe DMS se sont soldés par une perte nette de l'ensemble consolidé de - 5 686 K€ contre une perte nette de -6 070 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe) est négatif de - 5 687 K€ au 31/12/2010 contre une perte de -6 032 K€ au 31/12/2009, après addition des intérêts minoritaires de 1 K€.

### **1.1.2. Bilan consolidé du Groupe DMS**

Les postes clés (valeur nette) sont les suivants :

- Les actifs non courants sont de 2 952 K€ contre 2 861K€ au titre de l'exercice précédent.
- Les actifs courants sont de 18 680 K€ contre 17 070 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les capitaux propres (part du groupe) s'élèvent à 11 059 K€ contre 11 700 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les passifs non courants sont de 186 K€ contre 200 K€ au 31/12/2009.
- Les passifs courants sont eux de 10 280 K€ contre 7 948 K€ au 31/12/2009.
- Le total général du bilan consolidé est de 21 632 K€ contre 19 931 K€ au titre de l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes (article L 225-100).

## **1.2. Commentaires sur l'activité globale du groupe au cours de l'exercice écoulé**

### **1.2.1. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de l'ensemble des entreprises consolidées, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires, comportant le cas échéant des indicateurs clés de performance de nature financière ou non ayant trait à l'activité spécifique des entreprises consolidées notamment relatives aux questions d'environnement et de personnel (article L 225-100, al.3)**

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est en hausse de 15.9% passant de 15.7 M€ à 18.2 M€.

Le résultat opérationnel s'établit à (5 526 K€) (perte) contre (6 262 K€) (perte) au 31/12/2009 soit une amélioration de 736 K€.

Le résultat financier s'établit à (160) K€ au 31/12/2010 contre (13) K€ au 31/12/2009 et porte le résultat relatif aux activités maintenues à (5 686 K€) contre (6 275 K€) au 31/12/2009.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés et des intérêts des minoritaires, le résultat net part du groupe s'établit à (5 687 K€) au 31/12/2010 contre (6 032 K€) en 2009 soit une amélioration de 345 K€.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédit à plus d'un an représentent 183 K€ au 31/12/2010 soit un ratio de dettes à long terme sur capitaux propres de 1,64%. Le ratio de dettes à long terme sur chiffre d'affaires s'établit quant à lui à 1%.

L'évolution de l'endettement du groupe est la suivante :

En K€			31/12/2010	31/12/2009
<b>Liquidités (D)</b>		<b>D=A+B+C</b>	<b>5 620</b>	<b>2 285</b>
	trésorerie	A	3 476	1 654
	caisse	B		-
	valeurs mobilières	C	2 144	631
<b>Créances financières</b>		<b>E</b>		-
<b>Dettes financières court terme (I)</b>		<b>I=F+G+H</b>	<b>1 562</b>	<b>1 159</b>
	dettes financières bancaires	F	1 443	1 065
	part court terme des dettes long et moyen termes	G	19	20
	autres dettes financières	H	100	74
<b>Endettement financier court terme net</b>		<b>J=I-E-D</b>	<b>- 4 058</b>	<b>- 1 126</b>
<b>Endettement financier long et moyen termes net (N)</b>		<b>N=K+L+M</b>	<b>183</b>	<b>196</b>
	dettes financières bancaires	K	0	19
	autres dettes financières	L	183	177
	obligations émises	M		-
<b>Endettement financier net</b>		<b>J+N</b>	<b>- 3875</b>	<b>- 930</b>

Le bilan du Groupe DMS présente une dette financière à moyen terme à taux fixe et taux variable.

Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 19 K€ au 31/12/2010 (lignes G et K du tableau ci-dessus) contre 39 K€ au 31/12/2009 (lignes G et K du tableau ci-dessus).

L'emprunt de 19 K€ au 31/12/2010 (contre 39 K€) correspond au capital restant d'un emprunt de 60 K€ contracté en 2008 par la société DMS pour financer des travaux d'aménagement des locaux. Cette partie de l'emprunt est à échéance de moins de 5 ans et son taux fixe est de 5.60%.

### 1.2.2. Les faits marquants

#### Périmètre du Groupe DMS

DMS a procédé en date du 25 novembre 2010 à la dissolution sans liquidation ou transmission universelle de patrimoine (TUP) des sociétés LTR et MERIX, dans le but d'une simplification administrative et d'une rationalisation de la structure du Groupe. Ces opérations de restructuration juridique ont pris leur effet après le délai d'opposition offert aux créanciers sociaux, soit en date du 31 décembre 2010.

#### Changement de direction

Le conseil d'administration du 31 mai 2010 a procédé à la nomination de M. Jean-Paul Ansel à la Présidence du Conseil d'Administration, en remplacement de M. Gérard Daguisé, qui demeure

administrateur de DMS. M. Jean-Paul Ansel est donc désormais Président Directeur Général de la société.

### **Renforcement des fonds propres du Groupe DMS**

Lors de l'assemblée générale mixte du 31 mai 2010, il a été décidé de réduire le capital social d'un montant de 4 678 793 euros par voie de diminution de la valeur nominale des 24 591 708 actions composant le capital, ramenant ainsi le capital social de 11 981 338.50 euros à 7 302 545.50 euros par imputation du montant de la réduction de capital sur les pertes inscrites au compte « report à nouveau ».

Diagnostic Medical Systems (DMS) a ensuite renforcé ses fonds propres sur le deuxième semestre 2010 pour un montant total de 5,1 M€ :

- DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers l'exercice des BSAR B (bons de souscription d'actions remboursables) à l'issue de la période de modification temporaire de certaines caractéristiques d'exercice des bons qui s'est déroulée du 16 juillet au 23 août 2010. DMS proposait aux porteurs de BSAR B d'exercer leurs bons à raison de 1 BSAR B pour 1 action nouvelle DMS au prix de 0,30€ par action. A l'issue de cette opération, 3 192 114 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 958 216 € dont 947 903 € de capital.
- DMS a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 13 891 911 actions à bons de souscription d'actions (ABSA) au prix unitaire de 0.30 euros conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global après imputation de frais d'émission de 4 125 224 € correspondant à la part de capital émis.
- Les frais liés à ces deux opérations d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission à hauteur de 52 662 €, le solde étant comptabilisé en charges.

### **Poursuite des plans de réduction de coûts et de relance commerciale**

#### **• Réduction des coûts**

La Direction a poursuivi sur l'exercice son plan de réduction des coûts qui s'est traduit par une réduction des charges de personnel de - 13% et d'une diminution des frais de structure du Groupe. Diagnostic Medical System a quitté ses locaux du siège Pérols en date du 31 décembre 2010 pour prendre à bail un local commercial à Manguio (34) plus adapté aux besoins de la structure. La provision pour restructuration correspondante constituée au 31 décembre 2009 à hauteur de 23 K€ a donc été reprise et des mises au rebut ont été constatées sur les agencements et matériels hors d'usage sans impact en terme de valeur nette comptable.

Parallèlement, le litige qui opposait la SCI MEDIAG (propriétaire des murs du siège social à Pérols) dont M. RABASTE (ancien dirigeant de DMS) est le gérant, à la société DMS est clos, l'ensemble des loyers ayant été réglé.

#### **• Contrats commerciaux**

DMS a lancé sur le premier semestre 2010 un plan de relance commerciale dont les premiers effets ont été ressentis sur l'exercice avec la signature de partenariats commerciaux :

A compter du mois de septembre 2010, T2I Healthcare distribue en France l'ensemble des solutions de radiologie et d'ostéodensitométrie conçues et développées par DMS, y compris la table de radiologie Platinum et le futur produit phare en ostéodensitométrie, le Stratos DR, qui a été lancé fin 2010.

Fort d'une cinquantaine de collaborateurs et d'une couverture nationale, T2I Healthcare va ainsi permettre de renforcer considérablement le réseau commercial de DMS, à la fois en terme d'équipes de vente mais également sur le plan géographique avec un maillage désormais complet de l'hexagone, et offrir si nécessaire la possibilité d'un financement pour l'achat des équipements. Les effets commerciaux seront véritablement visibles sur le deuxième semestre 2011.

## **Autres éléments :**

- En mars 2010, la société DMS a conclu un contrat de distribution de produits dans le domaine de l'hygiène afin de compléter sa gamme, avec une période de test de trois mois. DMS a mis fin à ce protocole en juin 2010 et a exercé la clause de reprise des invendus. En comptabilité apparaissent donc 993K€ en autres charges et 993K€ en autres produits, cette opération est sans incidence sur le résultat. Pour mémoire, la saisie conservatoire des comptes bancaires du Groupe DMS opérée par le fournisseur a été levée au cours du deuxième semestre 2010, marquant ainsi la clôture du litige.
- Le Groupe DMS a procédé à l'assainissement de son stock de produits avec la destruction de son stock obsolète pour un total de 715 K€ de mises au rebut. Compte tenu des dépréciations antérieurement constatées sur ce stock et des reprises sur l'exercice, ces mises au rebut impactent le résultat de - 295 K€.
- Le litige d'impôt sur les sociétés et de contributions additionnelles concernant l'exercice 1999 perdue, compte tenu du rejet en 2008 de la demande de décharge d'impôt par le tribunal administratif de Montpellier, DMS ayant fait appel de cette décision. Le litige porte sur des impositions à hauteur de 598 K€ (hors pénalités et majorations liées au retard de paiement), pour lesquelles 200 K€ ont été comptabilisés en charge en 2008. La position de DMS demeure inchangée et le groupe estime toujours extrêmement probable d'obtenir gain de cause.
- En 2008, DMS avait assigné en justice un de ses anciens sous-traitants pour obtenir des dommages et intérêts, pour un montant de 1 M€, afin de compenser une cessation d'approvisionnement intervenue en 2006. Suite à l'audience du 2 novembre 2009, le sous-traitant avait été condamné par le tribunal de commerce à verser une indemnité d'environ 244 K€. Le dossier est en voie de transaction et DMS doit obtenir à titre transactionnel une indemnité de 246 K€ courant 2011. Aucun produit à recevoir n'a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2010.

### **1.2.3. Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées (R.225-102)**

A l'issue de l'exercice 2010, Diagnostic Medical Systems (DMS) a réalisé un chiffre d'affaires de 18,2 M€, en progression de 15.9% par rapport à 2009.

Pour le seul 4<sup>ème</sup> trimestre, le chiffre d'affaire consolidé de DMS s'est établi à 7,1 M€. Au cours de la période écoulée, DMS a finalisé les livraisons, débutées au 3<sup>ème</sup> trimestre, des tables du contrat de radiologie de 2,9 M€ remporté en Russie, et a donc facturé le solde pour un montant sur la période de 1,8 M€. DMS avait bénéficié d'un contrat similaire en 2009 avec le même donneur d'ordre public pour un montant de 2,7 M€, intégralement facturé au seul 4<sup>ème</sup> trimestre 2009.

Par ailleurs, pénalisé par le conflit social qui ralentit l'activité du port de Marseille, le groupe DMS n'a pu expédier, et donc comptabiliser au 4<sup>ème</sup> trimestre, deux commandes de radiologie pour un montant total de 0,5 M€. La facturation de ces commandes sera comptabilisée dans le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Le dernier trimestre 2010 a également été marqué par les premières facturations, encore symboliques, consécutives aux deux accords de distribution conclus avec le groupe Carestream Health et la société T2I Healthcare. Les retombées commerciales issues de ces partenariats s'accéléreront progressivement en 2011.

#### 1.2.4. Activité en matière de recherche et de développement (L 233.26)

En 2010, le Groupe DMS a investi environ 3.45% de son chiffre d'affaires dans la R&D, soit environ 629 K€, contre 5.14% en 2009, ventilés de la façon suivante :

K€	2010	2009	2 008
Masse salariale imputée à la R&D	615	762	722
Achats, fournitures, matériels et documentations	13	31	214
Déplacements, participations à des conférences scientifiques			-
Frais de projets			-
Etudes et recherches extérieures		12	
Redevances sur brevets et licences	1		26
Autres charges			-
<b>TOTAL</b>	<b>629</b>	<b>805</b>	<b>962</b>

#### 1.2.5. Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date d'établissement des comptes consolidés (L233-26)

DMS a décidé début 2011 de mettre en œuvre un plan de licenciement économique de 7 salariés sur le site de Mauguio, suite à la réunion d'annonce à la délégation unique du personnel en date du 7 janvier 2011. Dans le cadre de cette mesure de réduction de coûts, DMS a également signé sur 2011 un contrat de sous-traitance pour la fabrication d'appareils d'osteodensitométrie.

Le site de production de radiologie sur Nîmes sera maintenu et modernisé dès 2011 avec la réalisation de travaux d'amélioration de l'outil (agencements et chaîne de production) et la mise en place d'un ERP.

#### 1.2.6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir (L233-26 R.225-102)

DMS recentre sa gamme d'ostéodensitomètre essentiellement autour de trois produits : le Stratos, le Stratos DR (doté d'une technologie au moins égale, sinon supérieure à celle des ses concurrents) et le Pegasus 2, qui devrait être prêt à l'automne 2011, il s'agit d'un ultrason destiné à couvrir certains marchés géographiques spécifiques.

Cette gamme permet au Groupe DMS de couvrir tous les besoins du marché, de renforcer notamment sa présence sur la zone Asie, zone qui connaîtra la plus forte progression dans les années à venir, et de créer des opportunités avec des grands groupes internationaux.

Dans le domaine de la radiologie, la société a complété également sa gamme en développant une nouvelle table, la Platinum qui est considérée comme supérieure aux équipements actuellement sur le marché et dont la phase de production en grande série est prévue pour le deuxième semestre 2011.

#### 1.2.7. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée (C. com. art. L 225-100, al. 4 et L 225-100-2, al.2)

##### **Risque de marché**

- Risque de liquidité et de crédit

L'encours d'avances liée à la dette financière non bancaire du groupe, relative aux avances remboursables, s'élève à 100 K€ pour le groupe, au 31/12/2010 (ne concerne que la société DMS). Cet encours sera remboursé à hauteur de 50 K€ au 30/06/2011 et de 50 K€ au 30/09/2011.

L'encours d'avances liée à la dette financière non bancaire du groupe, relative au contrat d'assurance prospection COFACE s'élève à 183K€ pour le groupe au 31/12/2010, ces avances feront l'objet de remboursement annuels à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 et jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2015, les montants des

remboursements annuels seront calculés en fonction du chiffre d'affaires annuel réalisé dans les pays faisant l'objet de ce contrat.

Concernant les possibilités d'accès au crédit bancaire, le groupe dispose de :

- 3620 K€ de lignes de mobilisation de créances (Dailly ou de MCNE)
- 1680 K€ de lignes de Crédit documentaire Import et Cautions sur marchés étrangers

Ces lignes ont fait l'objet d'une renégociation fin 2009 et sont applicables pendant 18 mois soit jusqu'au 30 juin 2010, avec l'appui d'OSEO.

Le Groupe ne dispose pas de lignes de découvert bancaire.

En millions d'euros	2010		2009	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Lignes de crédit court terme France	630	-	630	244
Dailly France	500	187	500	359
Lignes de crédit court terme international	2 490	1 256	2 490	298
Affacturage	-	-	-	-

Le groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. DMS pourrait être défavorablement affecté en cas réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

L'endettement bancaire et financier est décrit au paragraphe 1.2.1 du présent document.

La capacité de remboursement des emprunts du Groupe et le niveau de sa trésorerie dépendront de ses performances opérationnelles futures et pourraient être affectées par de nombreux facteurs indépendants de sa volonté (conjuncture économique, conditions du marché de la dette, évolutions réglementaires, etc.).

### ***Dépendance à l'égard des partenaires stratégiques et des réseaux de vente indirects***

Le groupe DMS dispose de plusieurs possibilités alternatives d'approvisionnement qui limitent le risque de dépendance liée à la résiliation éventuelle de contrats commerciaux avec ses fournisseurs.

Les partenaires bancaires tiennent une place prépondérante dans le financement des activités du groupe notamment à l'export. Le soutien des banques est une condition importante de la pérennité de l'activité du groupe dont l'activité se situe majoritairement à l'export.

Par ailleurs, pour son activité réalisée à l'export, le groupe s'appuie sur des distributeurs qui bénéficient de l'exclusivité territoriale pour la distribution des produits du groupe.

### ***Risques clients***

Le Groupe DMS est en relation avec environ 80 distributeurs dans le monde entier.

Le Groupe DMS a contracté une assurance COFACE sur certains de ces clients. Grâce à ces sécurités, les créances non recouvrées sont très rares.

En dehors de ces assurances, DMS privilégie l'expédition de ses appareils dans les pays à risque qu'après réception de garantis bancaires ou assurances suffisantes.

Néanmoins, compte tenu de l'importance des contrats conclus avec certains clients et des montants concernés, tout défaut ou retard de paiement peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités du groupe, sa situation financière, ses résultats et ses cash flows.

### ***Risques juridiques***

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litiges, arbitrages ou faits exceptionnels, autres que ceux qui sont mentionnés dans les comptes, susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

### **Réglementation et homologations**

L'activité de DMS peut dépendre d'autorisations légales, réglementaires ou administratives de mise sur le marché de ses appareils, ainsi que des procédures d'homologation de ses nouveaux produits qui peuvent être longues à obtenir.

### **Risques technologiques article L 225-102-2 du code de commerce (loi du 30.07.2003)**

Le groupe ne dispose d'aucune installation SEVESO (art L. 515-8 C de l'environnement).

### **Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)**

Le groupe DMS a souscrit auprès d'AXA des polices d'assurance pour couvrir les risques industriels liés à son activité :

- Multirisque professionnelle à concurrence d'un montant total de 3.527 K€ pour une cotisation annuelle de 24 K€,
- Responsabilité civile pour une cotisation annuelle de 29 K€,
- Assurance véhicules du parc automobile des commerciaux et techniciens France pour 16 K€,
- Assurance des mandataires sociaux pour 7 K€

Le groupe DMS a également contracté une Assurance Coface pour 8 K€.

## **1.2.8. Engagements hors bilan**

### **Description des engagements hors-bilan en milliers d'euros liés à l'activité courante**

Le poste est ventilé ainsi :

<b>K€</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>variation</b>
Privilège Trésor	0	413	-413
Cautions et garanties	6 410	6 410	0
Nantissements	0	7 053	-7 053
Retour à meilleure fortune	3 910	710	0
<b>TOTAL</b>	<b>10 320</b>	<b>14 586</b>	<b>-7 466</b>

Les « cautions et garanties » (6 410 K€) correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

Les « nantissements » de 7053 KE correspondant principalement au nantissement du fonds de commerce de DMS au profit des banques en garantie des emprunts à moyen terme octroyés ont été levés au cours de l'exercice.

Les engagements donnés sur retour à meilleure fortune (710 K€) concernent l'abandon de créance Anvar du 23 décembre 2003 avec clause de retour limitée à 9 ans

DMS a consenti en date du 25 novembre 2010 un abandon de créance à sa filiale APELEM pour un montant de 3 200 K€. Cet abandon assorti d'une clause de retour à meilleure fortune de 15 exercices revêt un caractère financier et a été porté en charges financières dans les comptes au 31 décembre 2010.

Litiges :

Plusieurs contentieux fiscaux concernant deux sociétés du groupe, déjà présentés dans l'annexe de l'exercice précédent, font toujours l'objet d'un recours en appel. La position de DMS demeure inchangée et le groupe estime toujours extrêmement probable d'obtenir gain de cause. Ces litiges portent sur l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 598 K€ en principal (hors majorations et pénalités liées au retard de paiement). Seuls 200 K€ ont été comptabilisés en charge en 2008 :

- - 100 K€ ont été décaissés en 2008
- - 100 K€ ont été réglés en 2009 en grande partie par l'imputation de plusieurs crédits d'impôt

Au terme des voix de recours, soit le groupe sera condamné et devra verser la somme de 598 K€ en principal éventuellement augmentée des intérêts de retard, soit le groupe obtiendra gain de cause et recevra le remboursement des 100 K€ déjà décaissés.

D'autre part, le groupe a assigné en justice en 2008 un fournisseur afin d'obtenir des dommages et intérêts en réparation d'un préjudice pour défaut de livraison intervenu en 2006. Le préjudice est estimé par la société à 1,2 M€. Un jugement favorable est intervenu en novembre 2009. Une indemnité transactionnelle est en cours de conclusion sur l'exercice 2011 à hauteur 246 K€. Toutefois, aucune écriture n'a été constatée dans les comptes de l'exercice 2010.

### **Description des engagements complexes**

Aucun engagement complexe n'existe à ce jour.

### **1.2.9. L'activité du groupe par branches d'activités (L 233-6 al. 2)**

Activités	Chiffre d'affaires consolidé (en K€)	Résultat opérationnel 2010	Résultat opérationnel 2009
Dopplers, ostéodensitomètres	1 574	- 2 685	-4 828
Appareils radiologie	16 669	- 2 841	-1 429
<b>Total</b>	<b>18 243</b>	<b>-5 526</b>	<b>-6 527</b>

L'information sectorielle présentée est fondée sur les entités juridiques. L'ostéodensitométrie est réalisée par les sociétés DMS et MEDILINK. L'activité des « appareils de radiologie » est réalisée par la société APELEM et APELEM Espagne, les activités de « Distribution et maintenance » sont incluses dans les activités principales correspondantes.

### **1.3. Activités et résultats des filiales**

#### **SOCIETE MEDILINK**

SARL au capital de 48.000 Euros

Siège social : 393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio

Immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 389 288 044

Activité : la fabrication et la vente de matériel médical

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2010 :

Chiffre d'Affaires : 1 784 K€ en 2010 contre 1 665 K€ en 2009

Résultat comptable : perte de 73 K€ en 2010 contre une perte de 365 K€ en 2009.

La Société DMS possède une participation de 100% dans le capital de la société MEDILINK

## **SOCIETE APELEM**

Société par Actions simplifiée au capital de 276.225 Euros

Siège social : 494 Rue Leon Blum 34000 Montpellier

Etablissement principal : 175 Allée Von Neumann 30900 Nimes

Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 319 996 146

Activité : la fabrication de matériels de radiologie

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2010 :

Chiffre d'Affaires : 14 950 K€ en 2010 contre 10 339 K€ en 2009.

Résultat comptable : perte de 60 K€ en 2010 contre une perte de 2 918 K€ en 2009.

La Société DMS possède 100% du capital de la société.

La Société APELEM détenant elle-même :

- 51% du capital de la Société Apelem Espagne

## **SOCIETE APELEM ESPAGNE**

SA au capital de 60 100 euros

Siège social : Calle Lluça 13 Bajos BARCELONE Espagne

Activité : vente de matériel médical

Exercice social : 31 décembre

Dernier exercice social : 31 décembre 2010 :

Chiffre d'affaires : 353 K€ au 31/12/2010 contre 455 K€ en 2009.

Résultat comptable : bénéfice de 3 K€ contre 10 K€ en 2009.

La société DMS détient une participation de 51 % dans le capital de la société (par l'intermédiaire d'APELEM, soit un pourcentage d'intérêt de 51 %).

Il est rappelé que les sociétés LTR et MERIX ne sont plus considérées comme des filiales au 31 décembre 2010 car DMS a procédé en date du 25 novembre 2010 à la dissolution sans liquidation ou transmission universelle de patrimoine (TUP) des sociétés LTR et MERIX, Ces opérations de restructuration juridique ont pris leur effet après le délai d'opposition offert aux créanciers sociaux, soit en date du 31 décembre 2010.

## **1.4. L'activité propre de la société DMS (L 232-1)**

### **1.4.1. Eléments significatifs ressortant des comptes**

#### ***Compte de Résultat de la Société DMS***

Le chiffre d'affaires de la SA DMS est de 3 785 K€ contre 4 622 K€ au 31/12/2009

Le résultat d'exploitation est une perte de 1 695 K€ contre une perte de 2 314 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est une perte de 3 364 K€ contre une perte de 331K€ l'an dernier.

Le résultat exceptionnel est une perte de 712 K€ contre une perte de 786 K€ au 31/12/2009.

Après imputation de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net est une perte de 5 664 K€ contre une perte de 3 279 K€ au 31/12/2009.

#### ***Bilan de la société DMS***

Au Bilan au 31 décembre 2010, les postes clefs nets sont les suivants :

- L'actif immobilisé est de 5 503 K€ contre 5 852K€ au titre de l'exercice précédent,
- Parmi ces actifs immobilisés, les participations financières représentent 4 991 K€ contre 5 056K€ au 31/12/2009
- L'actif circulant est de 14 663 K€ contre 15 013 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Les capitaux propres s'élèvent à 16 951 K€ contre 17 541 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Le total des dettes à la clôture de l'exercice est de 3 215 K€ contre 3 324 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Le total général du bilan au 31 décembre 2010 est de 20 167 K€ contre 20 865 K€ au titre de l'exercice précédent,

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux (L.225-100).

#### ***Changements de méthode***

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

### **1.4.2. Commentaires sur l'activité de la société DMS au cours de l'exercice écoulé**

***Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires, comportant le cas échéant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société notamment relatives aux questions d'environnement et de personnel (article L 225-100).***

Le chiffre d'affaires de la SA DMS est en baisse de 18.11 % soit 837 K€ passant de 4 622 K€ au 31/12/2009 à 3 785 K€ au 31/12/2010.

Le résultat d'exploitation s'établit à – 1 695 K€ au 31/12/2010 contre -2 314 K€ au 31/12/2009 soit 619 K€ d'amélioration par rapport à 2009.

Le résultat financier, s'établit à -3364 K€ et porte le résultat courant à – 5 059 K€ au 31/12/2010 en détérioration de 2 414 K€ par rapport à 2009.

Le résultat exceptionnel passe de -786K€ à -712 K€ au 31/12/2010 soit 74 K€ d'amélioration par rapport à 2009.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés, le résultat net s'établit à -5 664 K€ au 31/12/2010 contre -3 279 K€ en 2009 soit 2 384 K€ de moins.

Par ailleurs, il n'y a plus de dettes envers les établissements de crédit à plus d'un an.

### ***Les faits marquants - Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées (R.225-102)***

#### **Restructuration du Groupe**

DMS a procédé en date du 25 novembre 2010 à la dissolution sans liquidation ou transmission universelle de patrimoine (TUP) des sociétés LTR et MERIX, dans le but d'une simplification administrative et d'une rationalisation de la structure du Groupe. Ces opérations de restructuration juridique ont pris leur effet après le délai d'opposition offert aux créanciers sociaux, soit en date du 31 décembre 2010.

L'impact des opérations de TUP dans les comptes au 31 décembre 2010 de DMS est une perte financière de 417 446 € correspondant à des mali de confusion sur LTR (205 K€) et MERIX (212 K€). En parallèle, DMS a procédé aux reprises de provisions sur comptes courants antérieurement constituées pour un montant global de 384 653 €. Ces reprises impactent le résultat d'exploitation.

DMS a consenti en date du 25 novembre 2010 un abandon de créance à sa filiale APELEM pour un montant de 3 200 000 €. Cet abandon assorti d'une clause de retour à meilleure fortune de 15 exercices revêt un caractère financier et a été porté en charges financières dans les comptes au 31 décembre 2010.

#### **Changement de direction**

Le conseil d'administration du 31 mai 2010 a procédé à la nomination de M. Jean-Paul Ansel à la Présidence du conseil d'Administration, en remplacement de M. Gérard Daguisé, qui demeure administrateur de DMS. M. Jean-Paul Ansel est donc désormais Président Directeur Général de la société.

#### **Renforcement des fonds propres du Groupe DMS**

##### Coup d'accordéon

Lors de l'assemblée générale mixte du 31 mai 2010, il a été décidé de réduire le capital social d'un montant de 4 678 793 euros par voie de diminution de la valeur nominale des 24 591 708 actions composant le capital, ramenant ainsi le capital social de 11 981 338.50 euros à 7 302 545.50 euros par imputation du montant de la réduction de capital sur les pertes inscrites au compte « report à nouveau ».

##### Augmentations de capital

Diagnostic Medical Systems (DMS) a renforcé ses fonds propres sur le deuxième semestre 2010 pour un montant total de 5,1 M€ :

- DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers l'exercice des BSAR B (bons de souscription d'actions remboursables) à l'issue de la période de modification temporaire de certaines caractéristiques d'exercice des bons qui s'est déroulée du 16 juillet au 23 août 2010.

DMS proposait aux porteurs de BSAR B d'exercer leurs bons à raison de 1 BSAR B pour 1 action nouvelle DMS au prix de 0,30€ par action. A l'issue de cette opération, 3 192 114 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 958 216 € dont 947 903 € de capital.

- DMS a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 13 891 911 actions à bons de souscription d'actions (ABSA) au prix unitaire de 0.30 euros conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global après imputation de frais d'émission de 4 125 224 € correspondant à la part de capital émis.
- Les frais liés à ces deux opérations d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission à hauteur de 52 662 €, le solde étant comptabilisé en charges.

### **Plan de réduction de coûts**

La Direction a poursuivi sur l'exercice son plan de réduction des coûts qui s'est traduit par une réduction des charges de personnel de - 32% et par une diminution des frais de structure.

La société a de plus quitté ses locaux de Pérols en date du 31 décembre 2010 pour prendre à bail un local commercial à Mauguio (34) mieux adapté aux besoins de la structure. La provision pour déménagement correspondante constituée au 31 décembre 2009 à hauteur de 23 K€ a donc été reprise et des mises au rebut ont été constatées sur les agencements et matériel hors d'usage sans impact comptable significatif.

Parallèlement, le litige qui opposait la SCI MEDIAG (propriétaire des murs du siège social à Pérols) dont M. RABASTE (ancien dirigeant de DMS) est le gérant, à la société DMS est clos, l'ensemble des loyers ayant été réglé.

### **Autres faits caractéristiques**

En mars 2010, la société DMS a conclu un contrat de distribution de produits dans le domaine de l'hygiène afin de compléter sa gamme, avec une période de test de trois mois. DMS a mis fin à ce protocole en juin 2010 et a exercé la clause de reprise des invendus. En comptabilité apparaissent donc 505 691 € en autres charges et 505 691 € en autres produits, cette opération est sans incidence sur le résultat.

Pour mémoire, la saisie conservatoire des comptes bancaires du Groupe DMS opérée par le fournisseur a été levée au cours du deuxième semestre 2010, marquant ainsi la clôture du litige.

Le Groupe DMS a procédé à l'assainissement de son stock de produits avec la destruction de son stock obsolète pour un total de 683 552 € de mises au rebut comptabilisées en pertes exceptionnelles dans les comptes sociaux afin de ne pas biaiser la marge brute. Compte tenu des dépréciations antérieurement constatées sur ce stock et des reprises sur l'exercice, ces mises au rebut impactent le résultat de - 294 862 €.

D'autre part, au cours des exercices précédents, le tribunal administratif de Montpellier a rejeté la demande de décharge d'impôt, pour le litige d'impôt sur les sociétés et contributions additionnelles concernant l'exercice 1999 portant sur des impositions à hauteur de 498 K€ (hors pénalités et majorations liées au retard de paiement). DMS estime sans fondement la décision du tribunal et a interjeté en appel au motif de la double imposition. Néanmoins, l'appel n'étant pas suspensif DMS a réglé fin 2008 auprès du trésor la somme de 100 K€ (comptabilisée en charge d'impôt sur les sociétés) et 100 K€ ont été comptabilisés en charge à payer.

Le solde du principal a été réglé par l'imputation de plusieurs crédits d'impôt, la cour d'appel ne s'étant pas encore prononcé. La position de DMS demeure inchangée et le groupe estime toujours extrêmement probable d'obtenir gain de cause.

En 2008, DMS avait assigné en justice un de ses anciens sous-traitants pour obtenir des dommages et intérêts, pour un montant de 1 M€, afin de compenser une cessation d'approvisionnement intervenue en 2006. Suite à l'audience du 2 novembre 2009, le sous-traitant a été condamné par le tribunal de commerce à verser une indemnité d'environ 244 K€.

Aucun produit n'a été constaté au 31 décembre 2010, néanmoins le dossier est en voie de transaction et DMS compte obtenir à titre transactionnel une indemnité de 246 K€ courant 2011.

Pour les autres faits importants se référer à ceux indiqués pour le groupe DMS (cf. 1.2.5 ci-dessus)

**Activité en matière de recherche et de développement (L 232-1)**

K€	2010	2009
<b>Masse salariale imputée à la R&amp;D</b>	<b>283</b>	<b>473</b>
Achats, fournitures, matériels et documentations		7
Déplacements, participations à des conférences scientifiques		-
Frais de projets		-
Etudes et recherches extérieures		-
Redevances sur brevets et licences	1	4
<b>Sous total Frais extérieurs</b>	<b>1</b>	<b>11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>284</b>	<b>484</b>

**Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs (C. com. Art. L.441-6-1 et D.441-4 ; LME art.24-II)**

Le tableau présente le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31/12/2010 :

Données en euros	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009
Factures échues	626 307	568 211
Factures à échoir en janvier N+1	319 754	278 837
Factures à échoir en février N+1	62 943	96 639
Factures à échoir en mars N+1	2 504	-
<b>Total du poste dettes fournisseurs</b>	<b>1 011 508</b>	<b>943 687</b>

Le solde des factures échues (626 K€) comprend 111 K€ de factures en litige.

**Evénements importants depuis la clôture (L 232-1)**

Les commentaires sur ce point sont identiques à ceux indiqués pour le groupe DMS (cf. 1.2.5 ci-dessus)

**Evolution prévisible (L 232-1) et perspectives d'avenir (R.225-102)**

Les commentaires sur ce point sont identiques à ceux indiqués pour le groupe DMS (cf. 1.2.5 ci-dessus)

Les principaux risques et incertitudes pour DMS sont identiques à ceux du groupe. Ces risques sont décrits au paragraphe 1.2.7.

**Prises de participation et de contrôle**

Aucune prise de participation et/ou de contrôle n'a été effectuée cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

**Conséquences sociales de l'activité**

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

## **Conséquences environnementales de l'activité**

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

### **1.4.3. Les Résultats de la société DMS**

#### **Affectation du résultat**

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et aux statuts de notre société.

Nous vous proposons d'affecter la perte de 5 663 904 € comme suit :

- Au report à nouveau pour 5 663 904 €.

#### **Distributions antérieures**

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

#### **Charges non déductibles fiscalement**

Nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

#### **Le capital de la société DMS**

- L'actionnariat de la société (L 233-13)

En application des dispositions de l'article 233-13 du Code de Commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2010 plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

<b>Capital</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Plus de 5%	Néant	Antoine Rabaste	Antoine Rabaste, Jean-Luc Dumas
Plus de 10%	Néant	Néant	Néant
Plus de 15%	Néant	Néant	Néant
Plus de 20%	Néant	Néant	Néant
Plus de 25%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

Droits de vote	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Plus de 5%	Néant	Néant	Jean-Luc Dumas
Plus de 10%	Néant	Antoine Rabaste	Antoine Rabaste
Plus de 15%	Néant	Néant	Néant
Plus de 20%	Néant	Néant	Néant
Plus de 25%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

➤ Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (L. 225-100-3)

En application de l'article L. 225-100-3, nous vous précisons les points suivants susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

- La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la société et toutes informations en la matière sont décrites au chapitre 18 et au § 20.2.1.4.23 « Tableau des filiales et participations ».
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote
- pactes entre actionnaires :

Un pacte d'actionnaires entre Messieurs Jean-Paul Ansel (Président Directeur Général de DMS), Antoine Rabaste et la société DMS a été conclu le 15 mars 2010.

Ce pacte, conclu pour 5 ans, a pour objet de déterminer les "conditions dans lesquelles M. Rabaste apportera son soutien aux résolutions que M. Ansel pourra proposer au conseil d'administration" de DMS.

En application des clauses du pacte, M. Rabaste s'engage à voter (i) en faveur de toute résolution soumise à l'assemblée par le conseil d'administration de DMS et ayant obtenu l'aval de M. Ansel, et (ii) à s'abstenir de soutenir les résolutions ayant pour objectif la nomination d'administrateurs n'ayant pas reçu l'aval de M. Ansel ou la révocation d'administrateurs sans l'aval de M. Ansel.

- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Il n'existe pas de mécanisme de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier,
- Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires prévues à l'article 17 des statuts.
- En matière de pouvoirs du conseil d'administration, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital en annexe (Cf : § 9.2.3 - Annexe III).
- La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Il n'existe pas d'accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du conseil d'administration

➤ Les actions d'autocontrôle (L 233-13)

DMS détient 122 958 actions propres.

Les autres sociétés du groupe ne détiennent pas d'actions de la société DMS.

DMS a décidé de conserver ces actions propres et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

➤ Avis de détention et aliénation de participation croisée (R.233-19)

Néant.

- Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice (L. 225-211 al. 2)

Au cours de l'exercice 2010, aucune action propre n'a été acquise  
Aucune n'a été vendue.

- Opérations afférentes aux actions de la société

**(1) Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital et options de souscriptions et d'achat et des actions gratuites**

Les modifications suivantes sont intervenues sur la parité des BSAR B du 16 juillet 2010 au 23 août 2010 :

- la réduction temporaire du prix d'exercice de 9 € à 0,30 € ;
- la modification concomitante de la parité d'exercice à 1 BSAR B permettant de souscrire à 1 action DMS en lieu et place 4 BSAR B pour 1,07 action DMS.

A l'issue de cette période, le prix et la parité d'exercice initiaux des BSAR B, soit 4 BSAR B donnant le droit de souscrire à 1,07 action nouvelle au prix unitaire de 9 €, ont été automatiquement rétablis, et ce jusqu'à l'échéance des BSAR B fixée contractuellement au 31 décembre 2010.

**(2) Les actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions (L. 225-211 al. 2)**

Au 31 décembre 2010, le Groupe DMS détenait 122 958 actions propres pour une valeur totale de 41 631€ (prix de revient). Les actions d'autocontrôle sont déduites des capitaux propres à hauteur de leur prix de revient.

Titres	Nombre	Cours au 31.12.2010	Valorisation boursière au 31.12.2010
Actions DMS	122 958	0,35 €	45 035 30

DMS a décidé de conserver ces actions propres et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

- Les délégations en matière d'augmentations de capital (L. 225-129)

Cf : § 9.2.3 - Annexe III : Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité.

**1.4.4. Les salariés**

A la clôture de l'exercice la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce représentait environ 0,26 % du capital social de la société.

**1.4.5. Les mandataires sociaux**

**Mode d'exercice de la direction générale (R.225-102)**

Nous vous précisons qu'au cours de sa séance du 24 Juin 2002, le conseil a décidé de confier la direction générale au président du Conseil d'Administration.

Il a alors été décidé au cours de la séance du conseil d'administration du 28 juillet 2009 de séparer la fonction de Président du Conseil d'Administration (qui a été confiée à M. Gérard Daguisé) de celle de Directeur Général (qui a été confiée à M. Jean-Paul Ansel).

Le Conseil d'Administration a pris acte le 31 mai 2010 de la démission de Monsieur Gérard Daguisé de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration à effet immédiat (Monsieur Gérard Daguisé

conservant ses fonctions d'administrateur de la société) et a désigné M. Jean Paul Ansel en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Lors de ce même conseil d'administration du 31 mai 2010, il a été décidé que le président du conseil d'administration cumulerait ses fonctions avec celles de Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur.

***Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (L 225-102-1 al 3) au cours des cinq dernières années – Renouvellement des mandats des administrateurs :***

Les administrateurs de la SA DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS « DMS » sont les suivants :

- Monsieur Gérard DAGUISE
- Monsieur Jean-Noël ROY
- Monsieur Jean-Luc DUMAS
- Monsieur Jean Paul ANSEL

➤ Monsieur Gérard DAGUISE

Administrateur de la SA DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS « DMS » depuis le 28 juillet 2009

Monsieur DAGUISE a démissionné de ses fonctions de président du conseil d'administration le 31 mai 2010.

Ses mandats ou fonctions dans une autre société du groupe ou hors groupe :

Administrateur de DMS du 7 février 2005 au 2 juin 2008

Directeur Général de DMS du 5 septembre 2006 au 2 juin 2008

Président du Conseil d'Administration de DMS du 28 Juillet 2009 au 31 mai 2010

➤ Monsieur Jean-Luc DUMAS :

Administrateur de la SA DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS « DMS »

Son mandat d'administrateur a été renouvelé lors de la délibération de l'assemblée générale du 2 Juin 2008. Son mandat d'administrateur arrivera à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 Décembre 2013.

Ses mandats ou fonctions dans une autre société du groupe ou hors groupe :

Directeur Général Délégué de la SAS APELEM jusqu'au 31 mai 2010, Société par Actions Simplifiée au capital de 276.225 Euros, dont le siège social est 494 Rue Leon Blum 34000 Montpellier, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 319 996 146

Monsieur Jean-Luc Dumas a démissionné de ses fonctions de gérant de la SARL Merix et de la SARL Les Techniques Radiologiques « LTR », lors de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2009. Il a été remplacé dans ses fonctions, dans chacune des deux sociétés, par Monsieur Jean-Paul Ansel.

Directeur Général Délégué de DMS jusqu'au 15 décembre 2009.

➤ Monsieur Jean-Noël ROY :

Administrateur, de la SA DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS « DMS »

Ses mandats ou fonctions dans une autre société du groupe ou hors groupe :

Néant

➤ Monsieur Jean Paul ANSEL

Président Directeur général de la SA DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS « DMS » depuis le 31 mai 2010

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 mai 2010 a décidé de nommer Monsieur Jean-Paul ANSEL, né le 4 octobre 1949 à Corbeil, de nationalité Française, en qualité de nouvel administrateur de la Société, en adjonction des membres en fonction, pour une durée de six années,

venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

A l'issue de l'assemblée générale, le Conseil d'Administration de la société a pris acte de la démission de Monsieur Gérard Daguisé de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration à effet immédiat (Monsieur Gérard Daguisé conservant ses fonctions d'administrateur de la société) et a désigné M. Jean Paul Ansel en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Ses mandats ou fonctions dans une autre société du groupe ou hors groupe :

- Directeur Général de DMS du 28 juillet 2009 au 31 mai 2010
- Président de la SAS APELEM depuis le 19 novembre 2009 : Société par Actions Simplifiée au capital de 276.225 Euros, dont le siège social est 494 Rue Leon Blum 34000 Montpellier, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 319 996 146
- Gérant depuis le 19 novembre 2009 jusqu'au 31 décembre 2010 de la société MERIX, S.A.R.L. au capital de 80.000 euros, dont le siège social est 8 rue Montespan 91000 EVRY, immatriculée au RCS d'EVRY sous le N°348 233 800. La société MERIX a été dissoute par suite de transmission universelle de patrimoine au 31 décembre 2010.
- Gérant depuis le 19 novembre 2009 jusqu'au 31 décembre 2010 de la société LES TECHNIQUES RADIOLOGIQUES "LTR", S.A.R.L. au capital de 8.160 euros, dont le siège social est Route de Grasse Domaine des Charmettes 06600 ANTIBES, immatriculée au RCS de ANTIBES sous le N°344 312 798. La société LTR a été dissoute par suite de transmission universelle de patrimoine au 31 décembre 2010.
- Président de la société GSE Holding de droit Belge, située stationsstraat 68, 94050 Haaltert, Belgique.
- Administrateur de la société CUBIGEL COMPRESSOR SA , c/antoni Farrellad 2E, 08192 Sant Quinze del Valles, Espagne, enregistrée sous le N°A08256612

#### ***Nombre d'actions devant être détenues par un administrateur***

Sauf lorsque le Code de commerce le dispense de cette obligation, chaque administrateur est tenu d'être propriétaire d'un nombre d'actions fixé à 50 (cinquante).

#### ***Les démissions d'administrateur***

Néant

#### ***Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations***

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 mai 2010 a décidé de nommer Monsieur Jean-Paul ANSEL, né le 4 octobre 1949 à Corbeil, de nationalité Française, en qualité de nouvel administrateur de la Société, en adjonction des membres en fonction, pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

A l'issue de l'assemblée générale, le Conseil d'Administration de la société a pris acte de la démission de Monsieur Gérard Daguisé de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration à effet immédiat (Monsieur Gérard Daguisé conservant ses fonctions d'administrateur de la société) et a désigné M. Jean Paul Ansel en qualité de Président du Conseil d'Administration.

#### ***Les jetons de présence***

##### **Fixation du montant global de jetons de présence à verser**

L'assemblée générale du 2 juin 2008 a fixé à 70 000€ le montant global des jetons de présence. Ce montant a été maintenu pour l'exercice 2009 et pour les exercices suivants (sauf décision contraire). Le conseil d'administration du 2 mars 2010 a décidé de fixer le montant des jetons de présence à mille euros par administrateur et par conseil.

Au titre de 2010, des jetons de présence ont été comptabilisés à hauteur 22000 euros dans les comptes de l'exercice (dont 2000 euros décaissés en 2010).

#### 1.4.6. Les rémunérations des mandataires

La rémunération brute totale et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par votre société ou toute société contrôlée au sens de l'article 233-16 du Code de Commerce, au cours de l'exercice 2010, s'établissent comme suit :

- Gérard DAGUISE (Président du conseil d'administration du 28 juillet 2009 au 31 mai 2010 - Administrateur)

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
Gérard DAGUISE – Président du 28 juillet 2009 au 31 mai 2010	2009 (depuis le 28 juillet 2009)	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-

<b>Tableau 2 récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
Gérard DAGUISE - Président du 28 juillet 2009 au 31 mai 2010	Montants au titre de l'exercice 2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	-	-	-	-
- rémunération variable	-	-	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	2 000	2 000
- avantages en nature <sup>1</sup>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>

- Jean Luc DUMAS (Administrateur)

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
Jean-Luc DUMAS – Administrateur	2009	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	54 178	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>54 178</b>	-

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
Jean-Luc DUMAS – Administrateur	Montants au titre de l'exercice 2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	51 508	51 508		
- rémunération variable	-	-	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	7 000	-
- avantages en nature <sup>1</sup>	2 670	2 670	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>54 178</b>	<b>54 178</b>	<b>7 000</b>	<b>0</b>

➤ Jean-Noël ROY

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
Jean Noël ROY – Administrateur depuis le 28 juillet 2009	2009 (depuis le 28 juillet 2009)	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Tableau 2 récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
Jean Noël ROY – Administrateur depuis le 28 juillet 2009	Montants au titre de l'exercice 2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	-	-	-	-
- rémunération variable	-	-	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	7 000	-
- avantages en nature <sup>1</sup>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 000</b>	<b>0</b>

➤ Jean-Paul ANSEL (Directeur Général jusqu'au 31 mai 2010 puis président du conseil d'administration à compter du 31 mai 2010)

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
Jean Paul ANSEL –	2009	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	50 000	100 331
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>100 331</b>

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
Jean Paul ANSEL –	Montants au titre de l'exercice 2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	50 000	50 000	83 331	83 331
- rémunération variable	-	-	17 000	17 000
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	6 000	-
- avantages en nature	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>106 331</b>	<b>100 331</b>

Les avantages en nature concernent principalement l'assurance chômage au régime GSC pour les dirigeants de la Société.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'Emetteur et par toute société du groupe.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.

Aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux.

Enfin, il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux et aucune option n'a été levée par ces deniers.

Engagements de toutes natures correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions du mandataire ou postérieurement à celle-ci :

Néant

Indemnités relatives à une clause de non-concurrence :

Néant

Rémunérations et avantages versés sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes :

Néant

Jetons de présence versés au cours de l'exercice :

Le conseil d'administration du 2 mars 2010 a décidé de fixer le montant des jetons de présence à mille euros par administrateur et par conseil.

Au titre de 2010, des jetons de présence ont été comptabilisés à hauteur 22000 euros dans les comptes de l'exercice (dont 2000 euros décaissés en 2010 au profit de Monsieur DAGUISE Gerard).

#### **1.4.7. Les commissaires aux comptes**

Aucun mandat de commissaire aux comptes n'arrive à expiration lors de la prochaine assemblée.

#### **1.4.8. Conventions règlementées**

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre conseil d'administration.

Vos commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

Si certaines d'entre elles n'ont pu être préalablement autorisées par le Conseil, il conviendra de les approuver dans les termes de l'article L 225-42 du code de commerce.

<b>CONCLUSION</b>
-------------------

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi qu'aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils vous relatent dans leur rapport général.

-----

Votre Conseil vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Fait à Mauguio  
Le 28 avril 2011

## ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

### Annexe 1 : Conséquences sociales de l'activité

#### I - CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE

Le Groupe poursuit ses actions de rationalisation des coûts et d'optimisation des processus internes. En 2010 une nouvelle configuration du Groupe s'est définie toujours dans l'optique d'optimisation et de maîtrise de la masse salariale qui représentent deux enjeux majeurs pour l'avenir du Groupe.

#### Le climat social en période de réorganisation

Evolution des effectifs Groupe depuis 2002 :

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Effectifs annuels moyens	160,3	150,8	130,5	128,3	124,5	128	126,5	110,1	94
Effectifs au 31 décembre	164	137	130	128	127	129	121	95	91

Les points forts de notre structure restent la grande polyvalence et la mobilité interne des salariés, en effet le groupe offre de nombreuses opportunités en termes d'évolution de carrières et de promotion interne.

La fin d'année 2010 a vu plusieurs phases importantes du projet de réorganisation se mettre en place :

- la centralisation de la production sur le site industriel de Nîmes,
- le départ des locaux de Pérols et la centralisation des activités tertiaires (commerciales, marketing, administratives et comptables) du groupe dans de nouveaux locaux à Mauguio plus adaptés à notre nouvelle configuration.
- le déploiement d'une solution ERP

L'importance des investissements réalisés par la direction dans des projets d'envergures, destinés à structurer durablement et à pérenniser l'activité du Groupe, à permis de rassérer les salariés quant à l'avenir de celui-ci et à ses perspectives. Le lancement sur le marché de deux nouveaux appareils ayant d'ores et déjà reçu un accueil enthousiaste dans le milieu de l'imagerie médicale montre le dynamisme du Groupe et prouve une nouvelle fois son expertise.

#### Représentation du personnel

La Direction et les instances représentatives du personnel composées de la Délégation Unique du Personnel (DUP) et du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) travaillent conjointement pour garantir une communication interne efficace et apporter des réponses concrètes aux salariés du Groupe.

#### Développer les compétences des salariés

L'année 2010 a vu se perpétuer les relations privilégiées entretenues de longues dates entre le Groupe et les centres de formations notamment par le biais des contrats d'apprentissage et de professionnalisation ainsi que les partenariats universitaires pour des stages de longue durée (4 à 12 mois). Ces dispositifs permettent à DMS de profiter des derniers enseignements universitaires et professionnels, de transférer sur les salariés en place de nouvelles compétences, et de posséder un « bassin de recrutement » non négligeable.

En réponse aux obligations légales, le Groupe propose aux salariés, par le biais de la formation professionnelle continue, des formations leur permettant une constante adéquation avec leur poste de travail ou, au regard des évolutions technologiques et des mutations structurelles.

Notre investissement en matière de formation va néanmoins au-delà de ces prescriptions en permettant aux salariés d'accéder à des formations orientées vers le développement des compétences. Pour l'année 2010 des formations linguistiques, techniques et commerciales ont ainsi été dispensées en interne ou par le biais de prestataires extérieurs.

Des dispositifs tels que le Droit Individuel à la Formation (DIF), l'accès aux bilans de compétences (BC) ou encore les validations des acquis de l'expérience (VAE) ont permis à de nombreux salariés de développer leurs compétences, de faire un bilan sur leurs acquis professionnels, dans une logique d'employabilité et afin d'être acteur de leur parcours professionnel.

**Concernant l'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés :**

Au 31 décembre 2010, le Groupe DMS emploi 1.5 « unités bénéficiaires » (UB) contre 1.88 UB au 31 décembre 2009. Tout comme en 2009 cette perte d'UB est compensée par une baisse significative des effectifs sur 2010 (16,1 salariés en moins en moyenne par rapport à 2009), ainsi que par le maintien des contrats de prestation de service signés avec des ESAT.

Au titre de l'exercice 2010 ces emplois et contrats n'ont pas permis de remplir pleinement les exigences légales (4 UB légalement requises) et la taxe correspondante s'est élevée à 3.8K€ contre 5.7K€ en 2009.

## Annexe 2 : Conséquences environnementales de l'activité

Le rayonnement ionisant est le risque le plus élevé qui a été identifié au niveau environnemental.

L'exposition à ce risque trouve son origine dans les activités rayon X de calibration des machines. De nombreuses mesures de sécurité existent : dosimètre individuel et d'ambiance, marquage des zones de sécurité au sol, signalisation lumineuse pendant les tirs, tabliers, paravents, salles et armoires plombées. De plus, des mesures d'ambiance des rayons X sont effectuées mensuellement par un laboratoire indépendant.

Les appareils sont conformes aux normes en vigueur en la matière. Rappelons également que les ostéodensitomètres à rayons X ne sont pas des appareils de radiologie classique : leur émission ionisante de rayons X est, ainsi, environ 100 fois plus faible qu'un appareil de radiologie conventionnel.

Début 2003, le groupe a lancé une grande campagne d'information sur ce risque auprès des salariés, dans le cadre de la mise en place du document unique sur les risques professionnels. Cette campagne s'est conclue par la rédaction d'un document unique sur les risques professionnels.

Quant aux autres considérations environnementales, le groupe DMS respecte les normes en vigueur, il ne concourt pas à l'émission de nuisances sonores, olfactives ou de déchets dangereux. L'activité du groupe ne porte pas non plus atteinte au milieu naturel dans son ensemble et est faiblement consommatrice de ressources en eau, matière première et énergie

Nous traitons nos déchets industriels non banaux (DINB) dans le cadre de la directive n° 2002/96/CE du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) recyclage et revalorisation.

Un reporting annuel est réalisé auprès de l'ADEME.

**Annexe 3 : Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité**

En Euros	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé (en €)	Utilisations des délégations réalisées les années précédentes	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau (en €)
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de Réserves, bénéfices, primes de fusion et d'apport	31/05/2010	31/07/2012	Dans la limite des éléments à incorporer	-	-	
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS	31/05/2010	31/07/2012	30 000 000	-	-	30 000 000
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	31/05/2010	31/07/2012	15% de l'émission initiale	-	-	-
Autorisation à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature	31/05/2010	31/07/2012	10% du capital social	-	-	10% du capital social
Autorisation de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents PEE	31/05/2010	31/07/2012	2% du capital social	-	-	2% du capital social
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	31/05/2010	31/07/2012	30 000 000	-	5 126 492	24 873 508
Autorisation d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	02/06/2008	02/08/2011	limite légale de 10% du capital social	-	-	
Utilisation des délégations en période d'offre publique	31/05/2010	30/11/2011	NA	NA	NA	NA
Autorisation d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	02/06/2008	02/08/2011	15% du capital social	-	-	
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par une offre visée au paragraphe II de l'article L411-2 du code monétaire et financier	31/05/2010	31/07/2012	20% du capital social par an dans la limite de 30 000 000	-	-	

<p>Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS au profit d'investisseurs qualifiés (L411-2II), investisseurs en « small caps » ou en « pme communautaires », partenaires industriels/commerciaux de la société</p>	31/05/2010	30/11/2011	30 000 000	-	-	
--	------------	------------	------------	---	---	--

Annexe 4 : Tableaux de synthèse des opérations sur titres des mandataires sociaux, des hauts responsables et de leurs proches réalisés au cours du dernier exercice :

Nom et prénom	DUMAS Jean-Luc
Qualité	Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	-
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés	Néant
Prix moyen pondéré	€
Montant total des cessions	€
Nombre total d'instruments financiers acquis	Néant
Prix moyen pondéré	Néant
Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	DAGUISE Gérard
Qualité	Président du Conseil d'Administration (jusqu'au 31 mai 2010) et Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés	Néant
Prix moyen pondéré	Néant
Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis	Néant
Prix moyen pondéré	Néant
Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	ROY Jean-Noël
Qualité	Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés	80 414
Prix moyen pondéré	0.41 €
Montant total des cessions	33 353 €
Nombre total d'instruments financiers acquis	157 864
Prix moyen pondéré	0.44€
Montant total des acquisitions	68 687€

Nom et prénom	ANSEL Jean-Paul
Qualité	Directeur Général jusqu'au 31 mai 2010 Président directeur général et administrateur depuis le 31 mai 2010
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	50 0.50€ 25 €

Nom et prénom	ANSEL Jean-Paul via GSE HOLDING
Qualité	Directeur Général jusqu'au 31 mai 2010 Président directeur général et administrateur depuis le 31 mai 2010
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	83 333 0.30€ 24 999,90 €

## TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
<b>I - Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	8 035 108	8 782 723	11 981 298	11 981 298	12 375 672
Nombre des actions ordinaires existantes	8 035 108	8 782 723	24 591 624	24 591 624	41 675 733
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :	3 443 512	1 147 727	1 228 105	1 228 021	27 783 822
. Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
. Par exercice de droits de souscription	3 443 512	1 147 727	1 228 105	1 228 021	27 783 822
<b>II. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	10 660 423	9 830 920	5 992 137	4 622 476	3 784 909
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions et transferts de charges	-1 260 552	486 505	-252 262	-2 877 441	-6 685 052
Impôts sur les bénéfices	-38 417	-44 481	-41 798	-151 418	-107 047
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1 368 025	307 290	-1 399 448	-3 279 345	-5 663 904
Résultat distribué	-	-	-	-	-
<b>III. Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,152	0,06	-0,01	-0,12	-0,16
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0,17	0,035	-0,06	-0,13	-0,14
Dividende attribué à chaque action (a)	-	-	-	-	-
<b>IV. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	51	57	52	46	31
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 512 810	1 791 501	1 649 502	1 782 645	1 168 852
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	671 426	776 790	736 211	661 492	490 227

a) Préciser, le cas échéant, par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.